

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par un projet de règlement numéro 680 modifiant le règlement du Plan d'urbanisme

Projet de règlement numéro 680 modifiant le règlement de plan d'urbanisme numéro 613 afin de se conformer aux exigences du Projet de Loi 67 (PL-67)

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance ordinaire tenue le 2 avril 2024, le conseil de la Ville de Waterville a adopté le projet de règlement numéro 680 et intitulé : « *Règlement numéro 680 modifiant le règlement du plan d'urbanisme no 613 afin de se conformer aux exigences du Projet de Loi 67 (PL-67)* » ;
2. Le projet de règlement vise à ajouter le chapitre 12 « Îlots de chaleur » au règlement du plan d'urbanisme numéro 613, et ajouter deux cartes en annexe 1, « Îlot de chaleur - 1 de 2 » et « Îlot de chaleur - 2 de 2 » au règlement du plan d'urbanisme numéro 613;
3. Une assemblée publique de consultation sur le projet de règlement se tiendra le 6 mai 2024 à 19h au 170, rue Principale Sud, à Waterville.

Au cours de cette assemblée, Madame Nathalie Dupuis, mairesse de la Ville, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer;
4. Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, ainsi que sur le site internet de la Ville au www.waterville.ca à l'onglet *Avis public*, dans la section *Règlements et documents publics*.

DONNÉ À Waterville, ce 2^e jour du mois d'avril 2024.



Nathalie Isabelle
Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Nathalie Isabelle, greffière -trésorière de la Ville de Waterville, certifie sous mon serment d'office avoir publié cet avis public, en affichant une copie le 9 avril 2024 à l'hôtel de Ville et sur le site web de la municipalité, tel que prévu au règlement 604 concernant les modalités de publications des avis publics et dans le journal Le Progrès de Coaticook, édition du 10 avril 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 2^e jour d'avril 2024.



Greffière-trésorière